



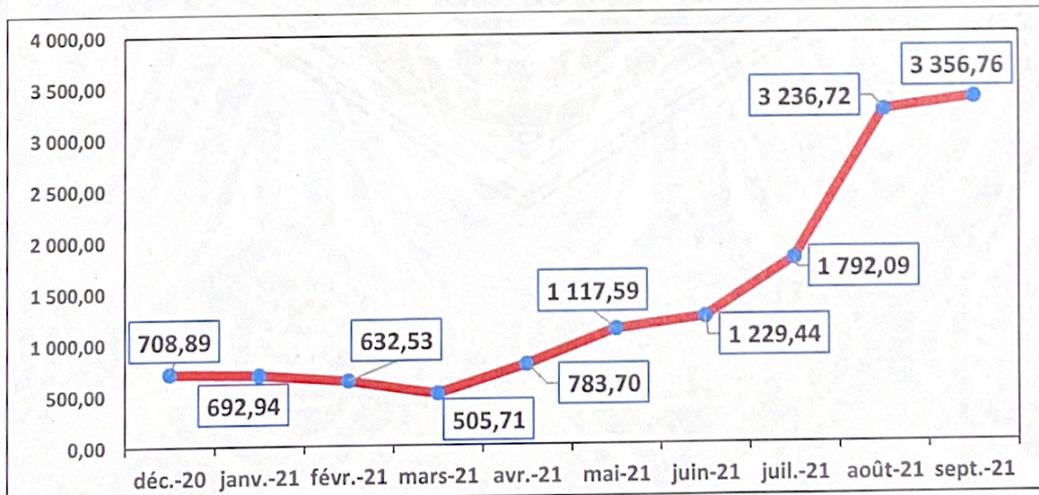
COMMUNIQUE

La Banque Centrale du Congo porte à la connaissance du public que les réserves de change de la République Démocratique du Congo se sont situées à 3.356,76 millions de dollars américains (USD) au 17 septembre 2021, contre 708,89 millions de USD en décembre 2020, ce qui a porté la couverture d'importations des biens et services à 3 mois.

Parmi les facteurs explicatifs de cette évolution, on peut citer :

1. Les opérations habituelles de la BCC sur le marché de changes pour acheter des devises, et racheter les recettes fiscales en devises.
2. L'encaissement du financement du Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité Elargie du Crédit (FEC), relatif à la mise en œuvre du programme économique du Gouvernement.
3. L'encaissement de l'allocation des Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du FMI équivalant à 1,5 milliard de USD au 17 septembre 2021. Cet encaissement fait suite à la décision du G-20, par l'entremise du Conseil d'administration du FMI, de procéder à l'augmentation des allocations des DTS, dans le contexte de la lutte contre les effets néfastes de la pandémie de Covid-19, pour tous les pays membres du FMI. Cet encaissement a permis de renforcer les réserves de change qui, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, étaient déjà sous une tendance haussière depuis avril 2021, atteignant 1.785,38 millions de USD au 27 août 2021, quelques jours avant le décaissement de l'allocation des DTS en faveur de la RDC.

Graphique : Réserves de change de la RDC, décembre 2020-septembre 2021
(En millions de USD)



Source : Banque Centrale du Congo.

Il convient de relever que les réserves de change soutiennent la résilience économique d'un pays dans la mesure où elles permettent d'assurer la riposte en cas de choc contre la monnaie nationale, en vue de préserver la stabilité de celle-ci. Il est donc impérieux que ces réserves soient suffisamment élevées et couvrent, au minimum, 3 mois d'importations des biens et services.

MALANGU KABEDI MBUYI